



COLLECTIF SOS LAC D'AIGUEBELETTE - AVIRON 2015

association type loi 1901

e-mail : collaigue@gmail.com

web. collaigue2015.blogspot.fr

10 septembre

2013

Adresse postale : 870, route de Porcinel 73470 NOVALAISE



& *



Associations agréées ou reconnues au titre de l'environnement

Monsieur Bernard VEUILLET

CCLA

463 route du Lac

73470 NOVALAISE

CC. aux élus de la CCLA pour information

Monsieur le président,

Notre collectif s'est déjà plusieurs fois adressé à vous pour vous alerter sur l'organisation du Championnat du Monde d'aviron 2015 au Lac d'Aiguebelette.

Depuis sa création, le collectif porte les deux revendications suivantes :

1. Réalisation, pour le Mondial 2015, d'installations provisoires, démantelées après la compétition (comme cela se fait pour de nombreux et grands événements).
2. Retour, ensuite, de l'aviron sur son bassin « historique », rénové et réaménagé pour garantir la sécurité du public lors des compétitions « habituelles » sur le Lac. Nous avons fait des propositions dans ce sens.

Nous avons lancé une pétition, soutenant ces revendications. En deux mois, nous avons recueilli **3 943 signatures** qui, pour la plupart, émanent de personnes directement concernées par le Lac d'Aiguebelette (résidents, résidents secondaires, pêcheurs, vacanciers, baigneurs, canoteurs, campeurs, sportifs y compris de l'aviron, etc...).

Nous souhaiterions vous remettre personnellement cette pétition.

Nous avons donc l'honneur de solliciter un rendez-vous dans la semaine 39. Il serait accordé à quelques membres de notre Directoire.

Le bétonnage, les constructions en zones protégées, la dégradation des plages, les destructions piscicoles, les atteintes environnementales graves vont apparaître concrètement aux yeux de la population.

L'image du sport aviron risque d'être sérieusement écornée, et la discorde va régner au Lac d'Aiguebelette. Il est à craindre également que le Mondial 2015 se déroule dans un climat d'hostilité de la population.


Nous sommes déterminés à nous opposer, par tous les moyens, en restant dans la légalité, à ce projet qui vise à doter un petit lac naturel protégé, de DEUX bassins d'aviron au détriment de la nature, des paysages et des autres usagers.

Veillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Pour le Directoire
Pascal BUREI



Pour le Directoire
Martine SCHWARTZ



* **Les associations adhérentes :**

AAPPMA Lac d'Aiguebelette : Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

ACCA Aiguebelette / Nances-Novalaise / St Alban de Montbel : Associations Communales de Chasse Agréées.

LES AMIS DE LA TERRE Savoie : Association de protection de l'homme et de l'environnement.

FAPLA : Fédération des Associations de Protection du Lac d'Aiguebelette.

FRAPNA Savoie : Fédération Rhône-Alpes pour la Protection de la Nature.

LPO Savoie : Ligue pour la Protection des Oiseaux.

PATRIMOINE SAUVAGE : Association Rhône-Alpes de défense de l'environnement.

(Lauréate 2012 des Trophées de Savoie – Développement Durable).